

L'ordre militaire et religieux des Chevaliers du Temple*) a joué un rôle trop important dans l'Histoire pour que son passage en notre pays — fût-il de peu d'importance — ne méritât une place dans notre collection.

Vivant d'après la règle du Chanoine Régent, fondé par 9 chevaliers français, et créé par bulle du pape en 1118, (1**) il fut salué en termes dithyrambiques par Bernard de Clairvaux (1119), de qui ils acceptèrent la règle à partir de 1128.

En 1163, le pape Alexandre III (1159-1181), munit l'ordre de vastes pouvoirs, qui non seulement les immunisaient contre la justice et l'imposition des pouvoirs temporaires, mais leur garantissaient une grande liberté au sein de l'Eglise, en le libérant de l'empire des évêques et en le plaçant sous la seule autorité du Souverain Pontife.

Les buts primitifs de l'Ordre étaient de protéger les pèlerins sur les routes peu sûres de la Palestine, et de tenir en échec les infidèles.

Depuis l'insuccès des croisades et le fait étrange que la tolérance des Sarrasins dépassait à tel point celle des chrétiens qu'elle provoqua des conversions à rebours des Templiers, l'Ordre, devenu riche, se replia de plus en plus vers l'Europe Occidentale.***) En constituant une multitude de commanderies, de préférence aux carrefours des grandes routes — ou du moins à la proximité, ou à celle d'une localité commerçante — les Templiers vinrent à combiner également comme compatible avec le but de leur Ordre le combat des brigands qui infestaient les grands chemins.

Une révision du statut de l'Ordre, au milieu du 13^e siècle, prévoyait entre autre la répartition des membres ou chevaliers (qui devaient être de famille noble) en prêtres et en frères servants.

A ce moment, l'Ordre comprenait quelques 20.000 chevaliers répartis sur environ 9000 commanderies, baillages et maisons.

*) — milites templi; templarii —. Ce nom vient du fait que l'aile du palais mise à la disposition des chevaliers par le roi de Jérusalem touchait à l'arrière au Temple de Salomon.

**) Les chiffres entre parenthèses se réfèrent aux sources à la fin de la présente étude, aux pages 46-50.

***) Un repli pour ainsi dire général de Jérusalem se fit surtout après la chute de Ptolémée (1291), quand les Templiers regagnèrent outre l'île de Chypre leurs nombreuses maisons d'Europe.